

2011



Plan d'action
à l'égard des personnes handicapées
de la Ville de Baie-Comeau

INTRODUCTION

L'accessibilité universelle est un principe auquel souscrit la Ville de Baie-Comeau. En ce sens, elle s'inscrit en conformité avec la Loi provinciale assurant l'exercice des droits des personnes handicapées afin de faciliter l'intégration sociale et professionnelle des personnes ayant un handicap ou une incapacité.

Dans la poursuite de mesures qui sont favorables à cette intégration, la Ville de Baie-Comeau continue ses efforts à mettre en œuvre différentes actions concrètes en faveur des personnes handicapées.

Ce plan d'action décrit les mesures qu'elle prendra au cours de la prochaine année pour identifier, prévenir et réduire les obstacles.

Par cela, la Municipalité reconnaît les droits des personnes handicapées et ceci se traduit au moyen des cinq axes d'intervention retenus :

-  l'accessibilité aux lieux et édifices publics;
-  l'habitation;
-  le transport, la signalisation et le stationnement;
-  les loisirs, la culture, la vie communautaire et le tourisme;
-  l'administration municipale.

Engagement de l'organisation

Ouvrant dans toutes les sphères de notre communauté, la Ville de Baie-Comeau doit prendre en compte, dans toutes ses actions, les besoins et les particularités de tous les citoyens et les citoyennes, sans exception aucune.

En procédant à la réalisation du plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées, la Municipalité s'engage à accroître leur accessibilité au milieu de vie et leur pleine participation sociale.

Engagement de la Ville de Baie-Comeau à l'égard des personnes handicapées

Nous avons le plaisir de vous présenter le plan d'action 2011 à l'égard des personnes handicapées.

Toujours soucieux de prendre en compte les besoins des personnes vivant avec un handicap pour l'accessibilité aux différents services offerts par la Ville, année après année, nous effectuons, avec le plus de rigueur possible, les aménagements prévus dans le plan d'action.

Même si plusieurs gestes ont été posés afin d'améliorer leur qualité de vie, nous savons qu'il reste beaucoup à faire.

Avec l'aide du comité de travail, nous renouvelons notre engagement de poursuivre toutes les actions envisageables pour rendre encore plus agréable le quotidien des personnes vivant avec un handicap.

En terminant, nous remercions les membres du comité de travail pour leur implication et nous les assurons de toute notre collaboration.

(Original signé)

Christine Brisson
Mairesse

(Original signé)

Richard Bélanger
Conseiller municipal

Principes de base

À partir de cette volonté de réduire les obstacles pour faciliter l'intégration sociale et professionnelle des personnes handicapées, la Municipalité reconnaît certains principes.

Tous les citoyens ont les mêmes droits. Les individus avec incapacité contribuent à enrichir nos valeurs collectives, telles la tolérance, l'ouverture à la différence, la détermination et la solidarité. La recherche à l'inclusion constitue donc un défi à relever au quotidien.

L'accessibilité universelle favorise l'utilisation similaire des possibilités offertes par un environnement pour tous les usagers. Elle permet à toute personne, avec ou sans incapacité, d'accéder à un bâtiment ou à un lieu public de qualité, de s'y déplacer, d'en utiliser les services offerts et de participer, s'il y a lieu, aux activités qui y sont proposées.

La participation citoyenne fait référence à la pleine liberté de participation à la vie publique, que ce soit en s'impliquant au sein d'organisme bénévole, en exerçant son droit de vote ou en influençant la prise de décisions. Il s'agit d'avoir cette possibilité de contribuer activement au développement social et économique de la communauté.

Le rôle joué par les organismes de soutien aux personnes handicapées et à leur famille représente un maillon essentiel à l'épanouissement de cette clientèle. De plus, la concertation entre ces associations ne peut qu'enrichir la qualité des services offerts et permettre de demeurer attentifs aux besoins évolutifs des individus concernés.

Ainsi, le partenariat entre les organismes et la Municipalité représente une approche à cultiver.

Mise en œuvre

Afin d'assurer la mise en œuvre de cette politique et du plan d'action, la coordination de son application est sous la responsabilité du Service des loisirs, sports et vie communautaire.

Un groupe de travail a été formé pour élaborer et faciliter les échanges au niveau du suivi et de la progression du plan d'action au sien de l'appareil municipal. Ce comité est formé de :

- ✚ Madame Diane Lapierre, Service des ressources humaines;
- ✚ Monsieur Simon Leblanc, Sécurité publique – protection incendie;
- ✚ Madame Sabrina Sirois, Service de l'urbanisme;
- ✚ Madame Manon Gladu, Service des loisirs, sports et vie communautaire.

De plus, monsieur Richard Bélanger, conseiller municipal, agira en tant que représentant des personnes handicapées au sein du conseil municipal et lors des rencontres du comité de travail.

Portrait de l'organisation

La Ville de Baie-Comeau compte 163 employés permanents, dont 36 employés cadres et 127 employés syndiqués (cols bleus, cols blancs et pompiers). De ce nombre, on dénote la présence de 10 employés vivant avec un handicap.

Au total, on y retrouve 72 fonctions différentes. Selon les saisons, le nombre d'employés varie entre 300 et 400, en raison de l'embauche de personnes temporaires et des étudiants.

Édifices :

- | | |
|---|--|
|  Bibliothèque Alice-Lane |  Pavillon du Lac |
|  Centre de ski Mont Ti-Basse |  Pavillon du Vieux-Poste |
|  Centre des arts de Baie-Comeau |  Pavillon Mance |
|  Centre Henri-Desjardins |  Pavillon Saint-Sacrement |
|  Centre Henry-Leonard |  Sécurité publique – protection incendie |
|  Division électrique |  Service de l'urbanisme |
|  Hôtel de ville |  Services publics, infrastructures et planification |
|  Maison du patrimoine N.-A.-Comeau |  Travaux publics et environnement |
|  Maison du Tourisme | |

Bilan – 2010

Axe d'intervention 1 : Accessibilité aux lieux et aux édifices publics

Objectif	Action	Résultat
Accroître l'accessibilité aux équipements et aux édifices publics municipaux	Bâtiment du 1310, rue d'Anticosti <ul style="list-style-type: none"> ✚ Aménager et adapter la réception (ex. : comptoir, zone de circulation) 	Travaux effectués
	Bâtiment du 1310, rue d'Anticosti <ul style="list-style-type: none"> ✚ Réparer le système d'ouverture automatique de la porte d'entrée principale 	Estimation des travaux reportés en 2011
	Bâtiment du 1310, rue d'Anticosti <ul style="list-style-type: none"> ✚ Installer des toilettes conformes et adéquates aux usagers 	Utilisation des toilettes de la Sécurité publique – protection incendie
	Parc des Pionniers <ul style="list-style-type: none"> ✚ Installation d'une station d'activités physiques adaptée pour les personnes en fauteuil roulant 	Tavaux effectués
	Parc des Pionniers <ul style="list-style-type: none"> ✚ Enlever un escalier et faire une montée en asphalte pour faciliter l'accès 	Travaux reportés en 2011
<p><u>Actions non prévues et ajoutées au plan d'action</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Ajout de deux cases de stationnement pour personnes handicapées à l'hôtel de ville, 19, avenue Marquette ✚ Ajout d'une rampe extérieure supplémentaire au Centre des arts de Baie-Comeau ✚ Aménagement d'une rampe extérieure aux installations existantes de l'édifice de l'ancienne église Saint-Sacrement ✚ Aménagement d'une toilette pour personnes handicapées dans chacun des espaces sanitaires de l'édifice de l'ancienne église Saint-Sacrement 		

Axe d'intervention 2 : Habitation

Objectif	Action	Résultat
Rehausser le niveau et le sentiment de sécurité en milieu résidentiel	Élaborer une banque de données identifiant les personnes handicapées (localisation et nature du handicap) et la rendre accessible aux premiers intervenants des mesures d'urgence	Poursuite des activités en 2011 (étude d'opportunité en lien avec le schéma de couverture de risques)

Axe d'intervention 3 : Transport, signalisation et stationnement

Objectif	Action	Résultat
Faciliter la circulation des personnes handicapées sur la voie publique	Considérer les besoins de nouveaux feux de piétons aux intersections stratégiques sous juridiction municipale	Poursuite des activités et consultation stratégique en 2011
<p><u>Actions non prévues et ajoutées au plan d'action</u></p> <ul style="list-style-type: none">  Rédaction du plan de développement pour le transport universel  Création du dépliant pour le transport adapté  Élaboration d'un protocole d'intervention au niveau du transport adapté (suivi de la clientèle à l'intérieur du Service de transport adapté)  Ajout d'une section de trottoir, au plan de déneigement par le Service des travaux publics et environnement, dans le Secteur-Ouest, facilitant les déplacements d'un citoyen 		

Axe d'intervention 4 : Loisirs, culture, vie communautaire et tourisme

Objectif	Action	Résultat
Favoriser la participation des personnes handicapées aux activités communautaires, récréatives, culturelles, sportives et touristiques à Baie-Comeau	Sensibiliser les organisateurs de grands événements afin de favoriser la mise en œuvre de mesures accessibles	En continu
	Maintenir et bonifier le programme d'accompagnement des enfants de la Bande estivale	Tous les animateurs et les accompagnateurs ont reçu la formation DAFA (Diplôme d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) Enrichissement de la formation par la collaboration de partenaires du milieu
<p><u>Action non prévue et ajoutée au plan d'action</u></p> <p>✚ Ajout d'un lève-personne à la piscine du parc Napoléon-Paul-Otis</p>		

Axe d'intervention 5 : Administration municipale

Objectif	Action	Résultat
Favoriser l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées	<p>Procéder à l'analyse du système d'emploi à l'égard des personnes handicapées en s'assurant de la non-discrimination lors des processus de recrutement</p> <p>L'analyse portera sur les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Dotation du personnel (recrutement, sélection, décision) ✚ Promotion et autres mouvements de personnel ✚ Intégration organisationnelle ✚ Formation ✚ Évaluation du rendement 	Poursuite en 2011
	Réaliser une étude de fonctions qui pourrait être accessible ou adaptable aux personnes handicapées	Intégrer dans l'analyse du système d'emploi
<p style="text-align: center;"><u>Actions non prévues et ajoutées au plan d'action</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Mise à jour du mode de sélection favorisant le Programme d'accès à l'égalité en emploi de la Ville de Baie-Comeau ✚ Révision du formulaire d'embauche pour éviter tout questionnement pouvant s'avérer discriminatoire ✚ Ajout d'un en tête du Programme d'accès à l'égalité en emploi sur l'ensemble des offres d'emploi ✚ Élaboration d'un Guide d'accueil incluant le Programme d'accès à l'égalité en emploi 		

PLAN D'ACTION – 2011

Axe d'intervention 1 : Accessibilité aux lieux et aux édifices publics

Objectif	Obstacle	Action	Partenaire	Porteur du dossier VBC	Budget
Accroître l'accessibilité aux équipements et aux édifices publics municipaux	Difficulté d'accéder aux bâtiments municipaux	Bâtiment du 1310, rue d'Anticosti ✚ Estimation des coûts de réparation pour le système d'ouverture automatique de la porte d'entrée principale		Services publics, infrastructures et planification Service de l'urbanisme	
		Bâtiment du 9, avenue Marquette ✚ Modification du garde de corps de la rampe extérieure afin d'augmenter l'espace de circulation		Services publics, infrastructures et planification Service de l'urbanisme	
		Mise à jour du relevé d'inventaire des travaux à effectuer en termes d'accessibilité dans les édifices de la Municipalité		Services publics, infrastructures et planification Service de l'urbanisme	
	Difficulté d'accéder et de circuler dans les parcs en fauteuil roulant	Parc D'Astous ✚ Procéder à l'abaissement du trottoir		Service des travaux publics et environnement	
		Parc des Pionniers (halte n° 3 : Promenade du Littoral) ✚ Enlever un escalier et faire une montée en asphalte pour faciliter l'accès	Société d'aménagement et d'exploitation des parcs de Baie-Comeau	Service des travaux publics et environnement	

Axe d'intervention 2 : Habitation

Objectif	Obstacle	Action	Partenaire	Porteur du dossier VBC	Budget
Rehausser le niveau et le sentiment de sécurité en milieu résidentiel	Mise à jour de la banque de données concernant la clientèle handicapée (nouvelle clientèle et déménagement)	Élaborer une banque de données identifiant les personnes handicapées (localisation et nature du handicap) et la rendre accessible aux premiers intervenants des mesures d'urgence	Associations locales œuvrant auprès des personnes avec limitations Comité de sécurité routière et de sécurité publique Office des personnes handicapées du Québec	Sécurité publique – protection incendie	

Axe d'intervention 3 : Transport, signalisation et stationnement

Objectif	Obstacle	Action	Partenaire	Porteur du dossier VBC	Budget
Faciliter la circulation des personnes handicapées sur la voie publique	Absence de signalisation pour les zones piétonnières	Procéder à l'identification et à la signalisation des traverses de piétons sur place La Salle	Organismes locaux Comité de sécurité routière Division électrique	Service des travaux publics et environnement	
Accroître l'offre et le mode de fonctionnement du Service de transport adapté	Difficulté de déplacement, considérant l'horaire du transport adapté	Étudier la possibilité de l'implantation de la carte universelle	Ministère des Transports du Québec	Services publics, infrastructures et planification Service de l'urbanisme	
		Procéder à l'étude de faisabilité pour l'implantation du Service de taxi adapté		Services publics, infrastructures et planification Service de l'urbanisme	

Axe d'intervention 4 : Loisirs, culture, vie communautaire et tourisme

Objectif	Obstacle	Action	Partenaire	Porteur du dossier VBC	Budget
Favoriser la participation des personnes handicapées aux activités communautaires, récréatives, culturelles, sportives et touristiques	Manque de promotion	Encourager les organismes de loisirs reconnus par la Municipalité à offrir leurs services à toutes les clientèles	Organismes concernés	Service des loisirs, sports et vie communautaire	
				Service des arts et de la culture	
	Promouvoir l'accès aux diverses activités de gérance et équipements de la Municipalité		Service des loisirs, sports et vie communautaire	Service des arts et de la culture	
	Accès limités ou inexistant à certains plateaux municipaux	Répertorier sur les édifices de loisirs de la Municipalité, les mesures favorisant l'accessibilité et l'intégration des personnes handicapées		Service des loisirs, sports et vie communautaire	
				Service des arts et de la culture	

Axe d'intervention 5 : Administration municipale

Objectif	Obstacle	Action	Partenaire	Porteur du dossier VBC	Budget
Favoriser l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées	Manque de ressources humaines	Poursuite de l'analyse du système d'emploi à l'égard des personnes handicapées L'analyse portera sur les points suivants : Dotation du personnel (recrutement, sélection, décision); 🚧 Promotion et autres mouvements de personnel; 🚧 Intégration organisationnelle; 🚧 Formation; 🚧 Évaluation du rendement	Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse	Service des ressources humaines	
		Mise à jour du Programme d'accès à l'égalité en emploi de la Ville de Baie-Comeau			
	Appropriation du plan d'action au niveau de tous les services	Création de formulaires facilitant la description, l'archivage et les mesures entreprises par la Municipalité face à l'accessibilité	Ensemble des services	Service des loisirs, sports et vie communautaire	

2011-05-30